D'avance, je vous remercie

il ne vous reste que la conseil d'Etat.

Par isernon

salutations

bonjour,

## Qui doit intervenir pour faire réparer erreur avocate

Par R	 Coitout
Mada	me Monsieur
Bonjo	pur
mon admir répar éluda notan de «	obtenir réparation de l'iniquité pécuniaire subie lors de la commercialisation d'un lotissement communal j'ai confié dossier à une avocate. Après quelques mois d'étude elle a remis son mémoire, la veille de l'audience du tribunal nistratif, à la partie adverse qui a dénoncé cette communication tardive et obtenu l'annulation du jugement qui ait cette injustice au motif « le caractère contradictoire de la procédure a été méconnu « De surcroit son mémoire it presque tous les éléments irréfragables justificatifs de cette injustice nment un « faux en écriture publique « délibération municipale qui vend ou offre sous l'appellation fallacieuse pré « une partie de terrain constructible d'un lot au bénéfice d'un coloti très privilégié.  Est-ce l'avocate ou le client qui l'a rémunérée qui responsable de cette annulation avec ses conséquences niaires.
	Aurez-vous l'obligeance de me préciser si je dois, normalement, obtenir réparation ? Dans l'affirmative qui

dois-je solliciter dans le milieu professionnel et/ou dans le domaine judiciaire pour obtenir réparation ?

doit-on comprendre que le jugement qui vous était favorable a été infirmé par la cour d'appel ?